

## **Les syndicats de la fonction publique fédérale dénoncent les changements sournois aux lois sur le travail**

(Ottawa) 29 octobre 2013 – Les dirigeantes et dirigeants des syndicats de la fonction publique fédérale (agents négociateurs membres du Conseil national mixte) se sont réunis hier pour rédiger la déclaration suivante concernant les modifications aux lois fédérales sur le travail proposées par le gouvernement :

« Les agentes et agents de négociation de la fonction publique fédérale exhortent le gouvernement à retirer les modifications radicales et injustes aux lois fédérales sur le travail du projet de loi omnibus sur l'exécution du budget. Le gouvernement devrait plutôt mener de véritables consultations sur les lois afin d'améliorer les relations de travail.

Le colossal projet de loi C-4 sur l'exécution du budget, présenté par les conservateurs, vise essentiellement l'abolition du droit à la négociation collective et l'élimination d'importantes mesures de protection des droits de la personne. De plus, les nouvelles dispositions de la loi rendront les milieux de travail fédéraux moins sécuritaires pour les travailleuses et les travailleurs et pour les gens qu'ils servent.

S'il voulait véritablement moderniser les relations de travail dans la fonction publique, le gouvernement devrait dialoguer avec les syndicats qui représentent ses effectifs au lieu de comploter pour ramener les droits des travailleuses et travailleurs 50 ans en arrière. En agissant comme il le fait, le gouvernement ne peut même plus prétendre à un semblant d'équité envers ses employés qui vont bientôt entamer la prochaine ronde de négociation collective.

Les fonctionnaires fédéraux sont travailleurs et soucieux de l'intérêt public. Le gouvernement actuel s'est employé à la destruction systématique de tous les services qu'ils fournissent, qu'il s'agisse d'assurer la salubrité des aliments, la sécurité des transports ou la protection de la population canadienne ici et à l'étranger. Les ministres affichent un manque de respect flagrant à l'égard des médias, les conservateurs n'ont cessé de sabrer les programmes importants et les modifications législatives qu'ils proposent risquent de réduire à néant les droits des travailleuses et travailleurs de la fonction publique.

Le gouvernement s'attaque sans relâche à nos membres et en fait ses boucs émissaires pour occulter les véritables problèmes économiques et de gouvernance dont il est lui-même la cause.

Nous sommes unanimes à vouloir défendre les droits des quelque 242 000 fonctionnaires fédéraux que nous représentons. »

### **Les agents négociateurs membres du Conseil national mixte :**

- [Association canadienne des agents financiers](#)
- [Association des juristes de justice](#)

- [Association canadienne du contrôle du trafic aérien, TCA, section locale 5454](#)
- [Association canadienne des employés professionnels](#)
- [Association des pilotes fédéraux du Canada](#)
- [Guilde de la marine marchande du Canada](#)
- [Association des professeur\(e\)s des collèges militaires du Canada](#)
- [Agents de communication de la Garde côtière TCA-Canada, section locale 2182](#)
- Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 588-G
- Association des chefs d'équipe des chantiers maritimes du gouvernement fédéral
- Conseil des métiers et du travail des chantiers maritimes du gouvernement fédéral (Est)
- [Conseil des métiers et du travail des chantiers maritimes du gouvernement fédéral \(Ouest\)](#)
- [Fraternité internationale des ouvriers en électricité, section locale 2228](#)
- [Association professionnelle des agents du Service extérieur](#)
- [Institut professionnel de la fonction publique du Canada](#)
- [Alliance de la Fonction publique du Canada](#)
- [Association des employés du Conseil de recherches](#)
- [Syndicat des agents correctionnels du Canada - CSN](#)